

Orientation et psychologie dans l'EN

Positions et analyses de la fédération SUD éducation adoptées au conseil fédéral de mars 2015

SUD éducation dénonce depuis plusieurs années la dérive « utilitariste » de l'Ecole ainsi que la place croissante qu'y occupe l'entreprise dans son entité économique libérale. C'est notamment la loi OFPTLV (Orientation et Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie) qui configure cette vision de l'Ecole que nous ne pouvons partager (cf. texte congrès de Montpellier plus que jamais d'actualité). Depuis l'adoption de cette loi en 2009, et malgré le changement de majorité gouvernementale, d'autres textes sont venus renforcer cette conception dénaturée des missions de l'Ecole, à commencer par la loi sur la refondation de l'Ecole, mais aussi celles sur la formation professionnelle et sur la décentralisation.

Dans ce contexte, la question de l'orientation scolaire est au centre de plusieurs réformes particulièrement emblématiques de l'état d'esprit dominant qui ne peut plus masquer son approche « adéquationniste » de la construction des parcours de formation. Ainsi, le projet de « carte cible » des CIO, la mise en place en janvier 2015 du SPRO (Service Public Régional d'Orientation) couplé à la mise en œuvre du PIIODMEP (Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel) pour la rentrée scolaire 2015 et la création d'un corps de psychologue de l'Education convergent vers le démantèlement du service public d'orientation de l'Education nationale et d'une manière plus générale vers une Ecole assujetti au modèle économique libéral.

↳ La « carte cible » des Centres d'Information et d'Orientation - CIO-

Déjà touché par plusieurs dizaines de fermetures, le réseau des CIO devrait à nouveau être réduit. Il n'est question d'en garder que 350 sur les 530 existants actuellement pour des raisons budgétaires. Une « carte cible » est à l'étude, dans le plus grand secret, au niveau ministériel pour cibler donc les

CIO à fermer d'ici quelques mois. Au-delà des dégradations des conditions de travail des personnels, c'est l'accès du public à l'information et au conseil en orientation scolaire et professionnelle du public qui va devenir plus difficile et en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin.

↳ PIIODMEP et SPRO

Voilà deux sigles qui portent en eux-mêmes les réelles intentions gouvernementales. **Le Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel** donne effectivement le ton dès son intitulé d'où disparaît notamment l'aspect formation qui existait dans le précédent dispositif, déjà critiquable, PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations).

C'est bien la dimension économique et professionnelle qui est mise en valeur dans ce parcours, une dimension bien plus proche de la question de l'emploi que de celle du métier. La notion de parcours individuel s'inscrit, quant à elle, dans une logique de concurrence plutôt que de coopération. Là encore on retrouve, comme dans la loi OFPTLV, une volonté de responsabiliser l'individu, en matière d'insertion professionnelle. Il est alors facile

d'évacuer la question sociale du travail et de l'accès à l'emploi.

Autre aspect inquiétant du PIIODMEP, défini par le Conseil Supérieur des Programmes : l'inscription de ce parcours dans le travail scolaire au quotidien. En effet, les enseignant-e-s sont chargé-e-s de mettre en œuvre et de réaliser l'intégration du parcours « au cœur des disciplines ». Cette omniprésence du PIIODMEP va de pair avec un transfert vers les enseignant-e-s des tâches d'information sur l'orientation jusqu'alors assurées par les COP -Conseiller d'orientation psychologue- que l'on va cantonner à un rôle, partagé avec la ou le professeur-e principal-e, de coordination de la mise en œuvre du PIIODMEP au détriment de ses interventions directes auprès des élèves.

Parallèlement au PIIODMEP, la ministre de l'Education Nationale a cosigné, avec le représentant de l'ARF -Association des Régions de France- un accord-cadre organisant la mise en place du **Service Public Régional d'Orientation**. Si l'Education nationale réaffirme sa compétence en matière d'orientation scolaire (procédures,

affectation), il n'en va pas de même de son service public d'orientation puisque, au même titre que Pôle Emploi ou les missions locales, l'ONISEP et les CIO sont intégrés au SPRO selon des conventions Région/Académie dont on peut notamment craindre un glissement des missions des COP vers l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

↳ **La création du corps des Psychologues de l'Education Nationale PEN**

Cette création a été validée par le GT 14 (groupe de travail ministériel lié aux modifications des statuts et missions des personnels de l'EN pour les personnels d'orientation). Ce nouveau corps* regrouperait deux métiers très différents : les ex-psychologues scolaires du 1^{er} degré et les ex-COP du 2nd degré et supérieur, tout en maintenant deux spécialités censées correspondre à leur domaine de compétences respectifs : « *éducation, développement et apprentissages* » pour le 1^{er} degré ; « *éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle* » pour le 2nd degré. Cette évolution nous semble problématique à plusieurs égards.

► L'appellation « psychologue » induit des attentes différentes des missions actuelles des personnels positionnés sur ce champ. En acceptant cette proposition émanant des deux premières organisations syndicales de l'EN (FSU et UNSA), le ministère a saisi l'opportunité de montrer sa volonté d'apporter une touche « psy » à l'accompagnement des élèves et d'afficher une manière de se confronter aux problèmes de difficultés et d'échecs scolaires. Cet affichage ne pourra cependant tronquer la réalité du quotidien des établissements scolaires qui manquent avant tout de moyens pour accompagner au mieux leurs élèves et en particulier là où ces élèves en ont le plus besoin.

► La mise en place de deux spécialités n'atténue pas une forme de fusion dans un même

moule des PEN. Les conditions identiques de leur recrutement (Master 2 de psychologie) et de leur formation (une année en tant que fonctionnaire stagiaire avec la part relevant de leur spécialité considérablement réduite par rapport à la situation actuelle) gomment en particulier la nécessaire expérience d'enseignement des PEN qui interviendront dans le 1^{er} degré, et l'approche en terme de sociologie de l'éducation et du monde du travail pour ceux qui exerceront dans le 2nd degré.

► Enfin, le risque est grand, et en particulier pour les PEN ex-COP, de voir leurs activités professionnelles concentrées sur les publics scolaires à profils dits « particuliers » (handicap, trouble du comportement, décrochage...) au détriment du public scolaire dans sa globalité, un public en attente d'information et de conseil en orientation scolaire et professionnelle.

► Si nous contestons, dans le contexte actuel, la création du corps des PEN qui dénature de fait les missions assurées actuellement par les psychologues scolaires (aide à l'apprentissage) et par les COP (orientation scolaire et professionnelle), nous avons décidé de mener, au niveau de nos instances fédérales, une véritable réflexion, préalable qui nous semble nécessaire pour ce type de réforme, sur la question de la place de la psychologie dans l'Education Nationale.

Mises bout à bout, ces réformes, cohérentes dans l'esprit (masquer la réalité d'une Ecole qui manque de moyens pour répondre aux difficultés de scolarisation dans un contexte social fortement dégradé, mettre en avant la question de l'insertion par rapport à celle de l'orientation scolaire) et parfois contradictoires dans les faits (conseil en orientation scolaire pour les « PEN » du 2nd degré et SPRO/PIIODMEP), nous amènent à réaffirmer certaines de nos revendications.

SUD éducation revendique

- **Le maintien du réseau de CIO et du statut et des missions actuels des COP (ce qui passe par un refus du détournement de ces missions et du transfert de certaines d'entre elles vers les enseignant-e-s) avec des recrutements à la hauteur des besoins.**
- **Le renforcement des RASED avec une augmentation du nombre des personnels qui y interviennent et notamment les psychologues scolaires.**

* Si le corps unique (pour les enseignant-e-s) est une revendication emblématique de SUD éducation, nous ne sommes pas ici dans une configuration correspondant à cette revendication.